

L'édito par Franck Dreyer

Responsable de l'Atelier Développement Responsable du Sncd

Le Pape, les Yaourts et la Formule 1

Non ce n'est pas le titre du prochain best-seller de l'été 2014, mais il y a un point commun entre ces trois univers, **la RSE** (Responsabilité sociétale des entreprises). **Le Pape** invite la célèbre chef Régina Tchelly, connue pour son projet « Favela Organique » où elle enseigne l'art d'accommoder les légumes déclassés apportant des plats bons pour le goût et la santé et économisant les ressources planétaires, car adepte de la cuisine « zéro gâchis ». Dans la foulée, le Pape François a demandé qu'une partie des jardins du Vatican soit transformée en potager afin d'assurer l'autosuffisance de la table pontificale.

Pour **Danone**, c'est la première multinationale à proposer une couverture sociale à ses salariés partout dans le monde, une démarche qui améliore le bien-être donc les performances de l'entreprise. Et pour finir, **la Formule 1** passe au moteur hybride et favorise la recherche sur les moteurs propres.

Encore des doutes sur les bénéfices d'une démarche responsable ? C'est le moment de nous rejoindre.

Idées reçues :

Le mode « veille », faux ami de l'économie d'énergie

Laisser les appareils électroniques en veille, c'est comme jeter quelques billets de banque par la fenêtre. En fait non, c'est encore pire ! Personne pour les ramasser... ! Le gaspillage n'est pas recyclable. A votre avis, laisser ses appareils en veille ça représente quoi* ? **L'équivalent de sept à huit ampoules laissées allumées 365 jours par an et 24 heures sur 24**, c'est à dire 11% de la facture annuelle d'électricité des Français (soit 86 euros par foyer).



Qui d'entre nous n'a pas laissé son chargeur de téléphone branché dans le vide ? Sachez qu'un chargeur moyen branché consomme en moyenne 0,26 watt, soit 2,3 kWh d'électricité par an. Si l'on ramène cela à l'ensemble du parc mondial de téléphones portables, on comprend qu'il est nécessaire de prendre la peine de débrancher son chargeur dès la fin de la charge.

Du côté de l'informatique même combat : changeons nos habitudes ! Un ordinateur en veille utilise encore 20 à 40 % de sa consommation en marche. Si vous avez le choix, optez pour un ordinateur portable plutôt qu'un poste fixe, vous économiserez de 50 à 80 % d'énergie. En outre, un ordinateur en veille reste gourmand et utilise encore 20 à 40 % de sa consommation en marche.

Du côté des imprimantes, il faut distinguer le matériel à jet d'encre et la technologie laser, beaucoup plus énergivore. Choisissez votre matériel en fonction de vos besoins. Nul besoin d'une imprimante laser pour de faibles tirages. Sensé être « au repos », un photocopieur consomme 80 % de son énergie en mode « attente ».

Les solutions ? Débrancher appareils et chargeurs. Ou encore, vous équiper de multiprises avec interrupteur d'arrêt, appelées « coupe – veille ». Il existe aussi des solutions d'automatisation proposées par des centrales domotiques. Le retour sur investissement ne fait aucun doute. Simple, non ?

Une étude de la Commission européenne a révélé que si rien n'est fait pour les contrer, ces nouveaux modes veille pourraient représenter en Europe **une consommation d'énergie de l'ordre de 100 TWh par an d'ici 2020, soit autant que les besoins résidentiels d'électricité de toute l'Europe de l'Est** (source Guide Topten) !

Découvrez un exemple concret et chiffré dans la rubrique Trucs & Astuces ci-dessous !

* Selon le baromètre Powermetrix-AFP, publié en juillet 2013.

Le saviez-vous :

ISO 26000 – Responsabilité sociétale

Les entreprises et les organisations n'opèrent pas dans le vide. La manière dont elles s'inscrivent au cœur de la société et de leur environnement est un facteur décisif pour la poursuite de leurs activités. C'est du reste un paramètre toujours plus utilisé pour évaluer leur performance globale.



ISO 26000 donne des lignes directrices aux entreprises et aux organisations **pour opérer de manière socialement responsable**. Cela signifie agir de manière éthique et transparente de façon à contribuer à la bonne santé et au bien-être de la société. Elle a vocation à promouvoir une compréhension commune dans le domaine de la responsabilité sociétale et à compléter les autres instruments et initiatives de responsabilité sociétale, non à les remplacer.

Trucs & Astuces

36 033,88 euros de coûts évités : comment faire ?

Deux conditions : Avoir 400 salariés et mettre en place un système de gestion de l'alimentation des ordinateurs assurant une coupure automatique des postes.

Pour estimer votre économie réalisable ? Multipliez votre nombre de salariés par 90.08 € (montant de l'économie constatée par poste). C'est le montant économisé par Reed Expositions pour la seule année 2013.

Le montant de l'économie réalisée est bien sûr annuel. Pour les petites entreprises, projetez-vous sur 5 ans par exemple. Cette solution a été mise en œuvre avec **LANDESK** mais ce n'est sûrement pas le seul éditeur à proposer ce type de logiciel.

Evènements / Agenda :



- 22 mai : **Journée mondiale de la biodiversité**
- 4 au 6 juin : **Les ateliers de la Terre**
- Du 16 au 20 juin : **Les Défis MecenoVA de l'engagement solidaire**
- 17 juin : **Les 1ères assises de l'économie circulaire**
- Du 16 au 22 septembre : **Semaine européenne de la mobilité**

Retrouvez nos publications sur ces sujets sur notre site : <http://www.sncd.org/>

Comité de Rédaction et Atelier Développement Responsable :

L'équipe est constituée de Laurence HULIN de Mediapost Communication, Virginie FILLION de l'IEMD, Anne BERIOT-CAYLA du Sncd et Franck DREYER de Reed Data.

Et pourquoi pas vous demain ?

Vous souhaitez réagir, témoigner, vous investir sur le Développement Responsable :

Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !

